



## Chiffres clés en bref

		2014	2013	2012
Primes brutes encaissées à risque étranger	CHF	18 057 357	18 832 093	18 679 541
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF	34 255 490	34 300 904	31 960 638
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF	22 926 020	22 638 285	19 743 854
Provisions techniques	CHF	147 703 782	143 969 906	141 642 462
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	%	19,3	18,3	24,3
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	%	96,8	91,0	90,0
Performance des titres (selon la valeur du marché)	%	6,2	1,4	4,2
Rendement immobilier net (ROI)	%	6,8	6,7	6,2
Ristournes aux membres	CHF	<sup>1)</sup> 3 500 000	3 500 000	3 500 000
Fonds propres	CHF	<sup>1)</sup> 12 195 881	11 182 388	11 175 888

<sup>1)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale.

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2014	2013	2012
Produit net de l'assurance accidents	4 442	3 569	5 305
Produit net de l'assurance choses	1 183	1 133	1 267
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-2 011	-1 222	98
Produit des activités d'agence/de courtage	1 173	1 209	1 462
<b>Produit total des activités d'assurance</b>	<b>4 787</b>	<b>4 689</b>	<b>8 132</b>
Total des autres produits	9 336	7 114	7 182
<b>Produit total</b>	<b>14 123</b>	<b>11 803</b>	<b>15 314</b>
Total des autres charges	-9 610	-8 296	-11 808
<b>Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>4 513</b>	<b>3 507</b>	<b>3 506</b>
Ristournes aux membres	-3 500	-3 500	-3 500
<b>Résultat porté au bilan</b>	<b>1 013</b>	<b>7</b>	<b>6</b>

# Sommaire

Page	2	Préambule du président	1
	3	<b>Rapport annuel 2014</b>	
	3	Charte et stratégie	
	4	Résultats annuels 2014 – commentaire de la direction	
	5	Ristournes	
	6	Reportage Irispark	
	8	Conseil d'administration	
	9	Direction	
	10	Conseillers à la clientèle	
	11	Service de courtage	
	12	Les associations de nos branches	
	25	<b>Comptes annuels 2014</b>	
	26	Organes et organisation	
	27	Gestion des risques	
	28	Situation financière	
	30	Proposition à l'assemblée générale. Remarques finales	
	31	Compte de résultat d'exploitation	
	32	Bilan	
	34	Compte de résultat	
	36	Annexe	
	38	Proposition d'utilisation du produit net	
	39	Rapport de l'organe de révision	
	40	Annexe statistique	

## Principes directeurs revus et satisfaction de la clientèle



Chers adhérents et partenaires,

Au cours de l'année sous revue, le conseil d'administration (CA) et la direction ont travaillé d'arrache-pied pour examiner et redéfinir notre charte actuelle. Ils se sont réunis dans le cadre de plusieurs ateliers de travail d'une demi-journée sous la direction d'un animateur externe. Entre ces rencontres, les participants se sont penchés individuellement sur les thèmes abordés pour les discuter ensuite en plus grand comité lors des séances de l'équipe stratégique.

Ce processus a fait émerger de nouvelles définitions pour la charte et la stratégie; celles-ci sont présentées dans le présent rapport annuel. Dans le prolongement des ateliers, la direction a élaboré un calendrier prévisionnel de mesures afin de transposer la nouvelle stratégie. Le CA accompagnera et supervisera ce processus dans les mois à venir. Au final, l'intensité des échanges tout au long du processus a non seulement débouché sur de très bons résultats, mais a également consolidé les rapports de confiance entre le CA et la direction.

Nous avons réalisé à l'automne dernier une nouvelle enquête écrite auprès de la clientèle: 1 800 clients (près de la moitié de notre portefeuille) ont été priés de donner leur avis sur nos prestations et nos produits. Plus de 44% des sociétaires interrogés ont répondu au questionnaire – nous les remercions de cette participation exceptionnellement élevée!

Les clients qui ont répondu nous ont globalement décerné une excellente note pour notre travail ces dernières années. Nous vous informerons dans le détail des résultats du sondage dans notre Bulletin du printemps 2015. Afin de reprendre rapidement les suggestions formulées, nous avons constitué un groupe de travail, qui examine chaque proposition et définit la marche à suivre d'ici au printemps 2015.

Dans le cadre de nos activités régulières de renforcement de la gouvernance d'entreprise au sein de la coopérative, le CA a réexaminé le règlement d'organisation en vigueur depuis 2007. Il a fait remanier en grande partie ce document-clé et en a adopté une version ponctuellement complétée.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, je remercie tous nos clients de la confiance qu'ils nous ont accordée. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les collaborateurs, qui se sont engagés avec beaucoup d'énergie et de motivation en 2014 pour garantir le succès de l'Assurance des métiers Suisse.

Ueli Gerber  
Président du conseil d'administration

# Charte et stratégie

## Notre charte

### Coopérative

Nous sommes une coopérative active dans le secteur des assurances non vie, en tant qu'assureur de niches et courtier en assurances. Les clients sont les propriétaires de l'entreprise et profitent à ce titre de ses bénéfices.

### Croissance

Nous visons une croissance continue et durable, à même d'assurer notre rentabilité.

### Comportement

L'éthique, le respect, la minutie et une gouvernance d'entreprise appropriée sont des valeurs qui nous tiennent à cœur.

Nous pratiquons une collaboration honnête, dans un esprit de partenariat, avec notre personnel, les clients et les partenaires commerciaux.

Nous attendons un investissement personnel élevé de la part de nos collaborateurs et nous encourageons leur évolution professionnelle.

### Communication

Nous communiquons activement, de manière franche et ouverte.

## Notre stratégie

### Segments de clients

Clients domiciliés en Suisse ou dont l'entreprise a son siège en Suisse.

Entreprises artisanales de nos associations partenaires, propriétaires des entreprises et leurs familles.

Grandes et moyennes entreprises de la branche alimentaire et leurs sous-traitants.

Clients ayant des liens personnels avec des collaborateurs.

Clients issus de coopérations ciblées avec des courtiers externes.

### Croissance

Assurer une croissance durable comme assureur et courtier.

Acquérir des clients de branches inexploitées jusqu'à présent, augmenter la pénétration du marché dans des segments de clients existants.

Coopérer avec des courtiers externes sélectionnés, comme canal de distribution supplémentaire.

Intégrer des courtiers externes sélectionnés qui nous permettent d'avoir accès à de nouveaux segments de clients.

### Produits / prestations / marketing

Entretenir et développer l'offre de produits et prestations existante.

Renforcer la notoriété de la marque AMS dans les segments de nos clients.

Intensifier la communication au sein des segments de clients définis pour présenter et favoriser la vente de nos produits et prestations.

Rechercher activement des innovations en vue d'élargir notre offre de produits et prestations.

### Distribution / courtage

Suivi de nos clients des assurances dans toute la Suisse par notre propre service externe ne travaillant pas sur une base de commissions.

Le service externe est sciemment et progressivement développé en vue de valoriser de nouveaux segments de clients.

Recours à Internet pour la distribution de produits d'assurance simples. Exploitation éventuelle de plates-formes de courtage adéquates.

Recours à nos propres organisations de courtage (notamment services de courtage) et à des courtiers externes pour la distribution de nos produits et prestations.

Développement d'une base de services de courtage en Suisse romande.

### Qualité des prestations

Contrôle régulier de la qualité de nos prestations et planification de mesures ciblées pour les optimiser.

### Organisation

Structures de direction simples et légères, voies décisionnelles courtes.

Application d'une planification systématique de la relève pour toutes les fonctions de cadre. Recrutement et mise à niveau de collaborateurs appropriés à un stade précoce.

### Stratégie de placement

Définition d'une stratégie de placement équilibrée, axée sur la pérennité.

Analyse permanente, continue et adaptation de la stratégie.

## Toutes les cartes bien en main

4

### Augmentation de la charge de travail

L'énorme pression sur les prix dans le marché suisse des assurances n'a pas discontinué en 2014. Elle est renforcée par la recrudescence de courtiers d'assurance démarchant même les petites entreprises artisanales. Malgré cela, la plupart des acteurs du marché affichent de bons, voire d'excellents résultats techniques au cours des dernières années. On peut en déduire que la pression sur les primes restera forte et que les clients pourront bénéficier de primes d'assurance moins élevées.

La charge de travail pour la gestion interne des risques et les comptes rendus à présenter à diverses administrations a continué à s'intensifier. Pour faire face à ces tâches administratives, nous avons dû engager des collaborateurs supplémentaires, ce qui a malheureusement fait grimper les frais administratifs et entraîné, par voie de conséquence, des hausses de primes ou des baisses de ristournes.

### Stabilité du volume de primes

Par rapport à l'exercice écoulé, le volume de primes 2014 a légèrement décliné. Les primes dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie ont sensiblement augmenté tandis que les recettes de primes dans l'assurance-accidents collective reculaient simultanément. Dans l'assurance-accidents collective, la réduction des recettes de primes est imputable à des baisses de tarif et à des décomptes définitifs des sommes salariales moins élevés en 2013.

Les taux de primes restent inchangés pour tous nos produits en 2015. La charge excessive de sinistres dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie nous a conduits à lancer au cours de l'exercice un plan de restructuration systématique pour les polices d'assurance dont l'évolution est défavorable.

Dans l'assurance choses, le volume de primes a connu une hausse modérée. Les nouvelles affaires nous ont grandement permis de compenser les pertes liées aux fermetures d'entreprises.

### Aucun changement dans la réassurance

Comme chaque année, nous avons réévalué en 2014 notre concept de réassurance et avons décidé de le maintenir tel quel en 2015 également.

### Des effectifs stables

Durant l'exercice, nous avons enregistré peu de changements dans les effectifs (taux de fluctuation inférieur à 4%), ce qui est réjouissant. Fritz Lüdi, qui a travaillé pendant de longues années dans notre service externe, est parti en retraite ce qui a amené un changement significatif. Daniel Bucher lui a succédé

en novembre 2014. La collaboration avec des collaborateurs de longue date et fiables est garante de la qualité élevée de nos prestations à des coûts comparativement bas.

### Davantage de paiements pour sinistres

Durant l'année sous revue, nos paiements pour sinistres ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente en s'établissant à un niveau élevé. Tandis que dans l'assurance-accidents, les coûts des sinistres étaient inférieurs à l'exercice précédent, ceux de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie ont continué à progresser. Dans les comptes annuels 2014, nous avons dû constituer CHF 2,64 mio. de provisions techniques supplémentaires pour les sinistres, ce qui a eu une incidence négative sur le résultat technique.

### Une solution informatique qui fait ses preuves

Notre propre logiciel d'assurance BRAVE a continué à fonctionner parfaitement durant l'exercice sous revue, faisant ainsi largement ses preuves dans la pratique. Nous avons nettement réduit les ressources en développement disponibles pour BRAVE et les avons redirigées vers la maintenance à long terme et le perfectionnement de l'application. Nous allons continuer à moderniser BRAVE en permanence et à l'adapter à nos exigences pour pouvoir profiter du système à long terme.

Au cours de l'exercice, une société de consulting spécialisée a réalisé un audit sur la protection des données et la sécurité informatique. Au cours des prochains mois, nous allons progressivement mettre en œuvre les mesures définies dans le cadre de cet audit. Un examen régulier de la protection des données et de la sécurité informatique sera réalisé à l'avenir aussi.

### Projet résidentiel Irispark

La réalisation du projet de construction résidentiel Irispark sur l'ancien site de nos bureaux à Zurich-Hottingen a demandé beaucoup de travail. Conformément aux prévisions, les premiers logements ont été prêts les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> octobre 2014, tandis que le grand immeuble d'habitation sera achevé le 1<sup>er</sup> mai 2015. Nous luttons avec acharnement contre les hausses de prix sensibles par rapport au budget adopté.



Martin Rastetter  
Directeur

## Ristournes

## A chacun sa part de succès

**Un succès dont vous tirez parti**

Chez nous, les gains économiques ne sont pas une fin en soi, mais ils sont partie prenante de notre philosophie basée sur la solidarité. En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres.

**Bon à savoir**

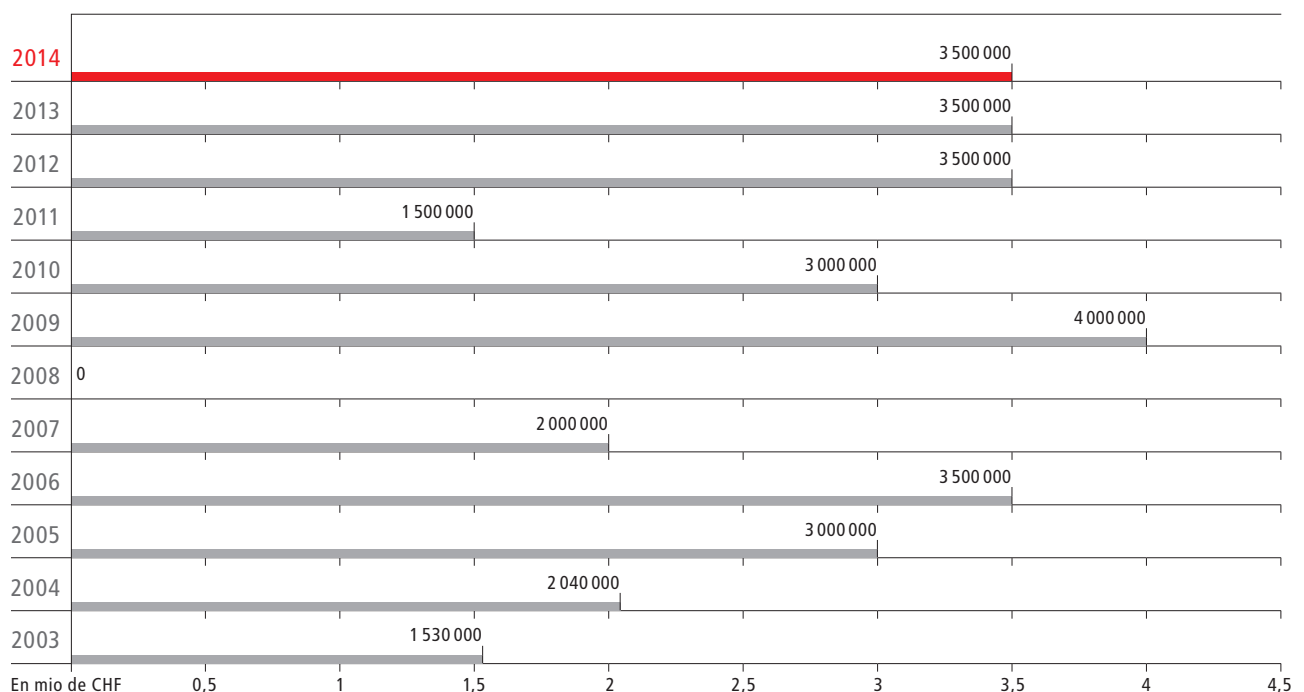
Au cours des 10 dernières années, environ 2,75 millions de francs ont été reversés annuellement à nos membres. Cela ne représente pas moins de 8% de notre volume de primes!

C'est le résultat de l'exercice précédent qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Meilleure sera notre collaboration, plus élevés seront vos profits.

Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres).

En fonction du secteur d'assurance, nos taux de ristourne diffèrent. Ceux-ci se montent à entre 5% et 35% de votre prime annuelle.

5

**Ristournes versées depuis 2003**

## Reportage

# Un projet gagnant-gagnant: l'opération de construction résidentielle Irispark

6 L'Assurance des métiers Suisse et l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSv) ont uni leurs forces pour réaliser l'Irispark, un projet résidentiel de standing situé dans l'un des plus beaux quartiers de la ville. En signant un contrat de droit de superficie en janvier 2013 pour l'opération de construction résidentielle Irispark à Zurich-Hottingen, les représentants des deux organisations ont franchi une étape historique et fait d'une pierre deux coups: l'AMS a pu procéder à un investissement rationnel et pérenne, tandis que l'UPSv s'assurait simultanément des revenus réguliers pour les 70 années à venir.

Le 9 octobre 2013, le rêve est devenu réalité: les deux présidents Ueli Gerber et Rolf Büttiker ont donné le coup d'envoi

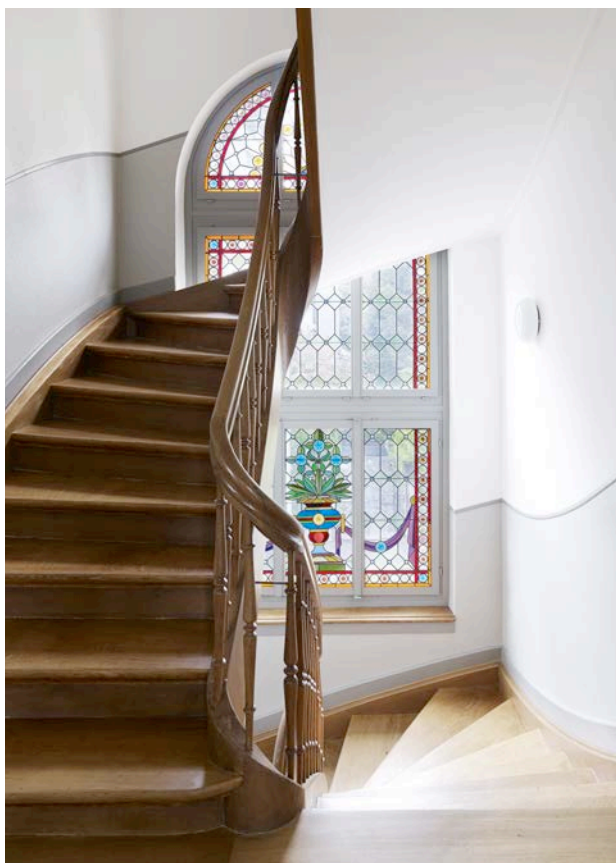


Ueli Gerber et Rolf Büttiker donnent le «premier coup de pioche» pour la démolition.

pour la démolition du bâtiment situé au n° 59 Steinwiesstrasse, qui avait abrité pendant de longues années les bureaux de l'UPSv et de l'AMS. Immédiatement après ont débuté les travaux de construction de deux nouveaux immeubles résidentiels tandis que la villa classée monument historique bénéficiait d'un «lifting» bien mérité. L'ensemble résidentiel Irispark se compose aujourd'hui de trois bâtiments au total: la villa rénovée, une maison-atelier et un nouvel immeuble résidentiel. Les trois bâtiments sont reliés par un parc paysager dont les voies d'accès sont bordées d'arbres vénérables protégés et plus récemment plantées de magnolias et d'hortensias. L'ensemble comporte par ailleurs 21 places de stationnement situées dans un garage en sous-sol.

### La villa

La villa classée monument historique date de 1892. Elle a été rénovée dans le respect du style d'origine et abrite trois splendides appartements neufs comportant chacun 3,5 pièces. Du dehors, la villa conserve un style inchangé. Sur un socle de pierres naturelles s'élève la façade en briques apparentes orange et rouge, ornée de boiseries peintes en couleur gris clair et recouverte d'une toiture en fibrociment foncé. La cage d'escalier



Villa: cage d'escalier et pièces intérieures après la rénovation en douceur.

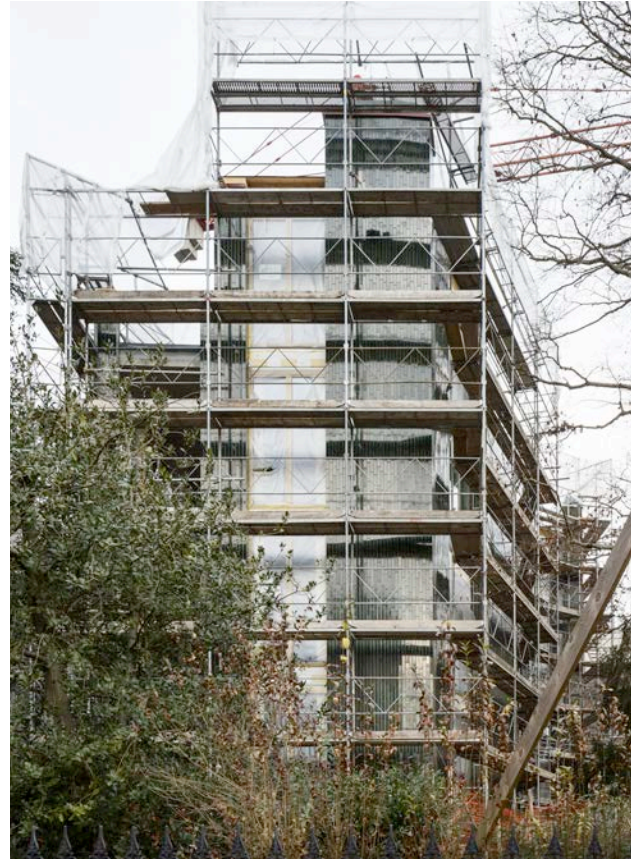
lier et les balcons sont décorés de vitraux historiques multicolores. Les appartements ont été intégrés dans l'agencement spatial existant basé sur un plan architectural classique avec un hall d'entrée central débouchant directement sur toutes les pièces. Les cuisines ont été carrelées avec des plaques en grès cérame, tandis que les murs et plafonds ont été enduits en blanc. Les salles de bains ont elles aussi été rééquipées. Tous les appartements étaient prêts pour l'emménagement le 1<sup>er</sup> mai 2014.



Maison-atelier, en haut: la structuration insolite de l'espace crée un habitat moderne. En bas: pièce baignée de lumière.

### La maison-atelier

La maison-atelier se compose de deux appartements duplex avec balcon. L'appartement du bas de 4,5 pièces possède également un jardin privatif, tandis que l'appartement du haut de 3,5 pièces donne sur une terrasse. Par des alignements de fenêtres le long des façades et par des piliers isolés, les lignes de construction des appartements délimitent une structure spatiale baignée de lumière. Les pièces sont séparées entre elles par des portes coulissantes. Les sols sont en parquet de chêne et les murs enduits en blanc. Les deux appartements étaient prêts pour l'emménagement le 1<sup>er</sup> octobre 2014.



Immeuble résidentiel: plans conçus spécialement pour ouvrir des vues sur plusieurs faces.

### L'immeuble résidentiel

L'immeuble résidentiel abrite trois étages complets et un étage en attique avec un total de 16 appartements. Les appartements présentent des plans de construction libres définis par leur situation dans le bâtiment. Cet aménagement confère aux pièces une forme ouverte et fluide pour le salon, la salle à manger et l'espace cuisine qui débouche sur un point de fuite avec la cheminée fermant le salon. Les différentes faces de cette pièce et la présence de nombreuses fenêtres ouvrent aux résidents des vues dans plusieurs directions. Par ailleurs, tous les appartements bénéficient d'un éclairage et d'un ensoleillement optimal. Tous les logements sont équipés de sols en pierre naturelle, d'enduits muraux blancs et de portes plaquées en noyer. La façade en plaques de céramique ciselée vert foncé forme un contraste avec les fenêtres en bois-métal anodisées. Les appartements de l'immeuble résidentiel seront prêts pour l'emménagement dès le 1<sup>er</sup> mai 2015.

Pour plus d'informations sur cet ensemble exclusif, rendez-vous sur le site [www.irispark.ch](http://www.irispark.ch). Ou adressez-vous directement à 044 269 60 30, Muigg+Partner Immobilien AG.

## Conseil d'administration

8



De g. à d.: Ueli Gerber, Walti Reif, Markus Zimmermann, Martin Schwander, Rolf Büttiker, Rolf U. Sutter.

---

### Président

**Ueli Gerber**, Villeneuve  
Entrée en fonction: 1992  
Elu président: 2002  
Prochaine élection en 2015

### Vice-président

**Walti Reif**, Effretikon  
Entrée en fonction: 1998  
Elu vice-président: 2002  
Prochaine élection en 2015

---

### Membres

**Martin Schwander**, Riggisberg  
Entrée en fonction: 1998  
Prochaine élection en 2015

**Markus Zimmermann**, Ehrendingen  
Entrée en fonction: 2006  
Prochaine élection en 2015

**Rolf Büttiker**, Wolfwil  
Entrée en fonction: 2007  
Prochaine élection en 2015

**Rolf U. Sutter**, Uster  
Entrée en fonction: 2012  
Prochaine élection en 2015

## Direction



De g. à d.: Emil Zeller, Heiner Huber (debout), Martin Rastetter, Heinz Grieder.

---

### Direction & Service

#### **Martin Rastetter, Zurich**

T 044 267 61 20  
martin.rastetter@branchenversicherung.ch

---

### Assurances

#### **Emil Zeller, Zurich**

T 044 267 61 40  
emil.zeller@branchenversicherung.ch

### Ventes & Marketing

#### **Heinz Grieder, Wittnau**

T 044 267 61 91  
heinz.grieder@branchenversicherung.ch

### Finances

#### **Heiner Huber, Adlikon**

T 044 267 61 69  
heiner.huber@branchenversicherung.ch

# Conseillers à la clientèle pour nos entreprises commerciales

10

## Responsable du service externe



### Hans-Ulrich Dutly

Sihlquai 255, case postale, 8032 Zurich  
M 079 937 18 84, F 044 261 52 02  
hans-ulrich.dutly@branchenversicherung.ch

## Service externe



### Werner Buechler, ZH

Gerenstrasse 8b, 8602 Wangen  
M 079 295 16 24, F 044 261 52 02  
werner.buechler@branchenversicherung.ch



### Daniel Bucher, LU, NW, OW, SZ, UR, ZG, VS (all.)

Dinkelweg 9, 5702 Niederlenz  
M 079 672 83 19, F 044 261 52 02  
daniel.bucher@branchenversicherung.ch



### Olivier Maître, FR, JU, NE

Rue du Borbet 23, 2855 Glovelier  
M 079 637 80 08, F 044 261 52 02  
olivier.maître@assurancedesmetiers.ch



### Martin Messlerli, BE

Föhrenweg 6, 3700 Spiez  
M 079 279 50 90, F 044 261 52 02  
martin.messlerli@branchenversicherung.ch



### Olivier Treppe, VD, GE, VS (fr.)

Route des Paccots 215, 1619 Les Paccots  
M 079 623 54 22, F 044 261 52 02  
olivier.treppe@assurancedesmetiers.ch



### Daniel Thut, AG, BL, BS, SO

Neumattstrasse 8, 5712 Beinwil a. See  
M 079 658 56 57, F 044 261 52 02  
daniel.thut@branchenversicherung.ch



### Klemens Bischof, SH, TG, AI, AR, SG

Howartrain 2, 9642 Ebnat-Kappel  
M 079 668 06 83, F 044 261 52 02  
klemens.bischof@branchenversicherung.ch



### Livio Zanetti, TI, GR, GL, SG «Walensee», SZ «Ausserschwyz»

Via Raveras 11, 7180 Disentis  
M 079 460 79 61, F 044 261 52 02  
livio.zanetti@branchenversicherung.ch

## Services de courtage pour nos entreprises industrielles

### Responsable Services de courtage



**Claudia Polesana**

T 044 267 61 97, M 079 932 40 55  
claudia.polesana@maklerdienstleistungen.ch

### Responsables de mandats



**Patricia Iten**

T 044 267 61 93, M 079 818 88 26  
patricia.iten@maklerdienstleistungen.ch



**Heinz Grieder**

T 044 267 61 91, M 079 647 78 56  
heinz.grieder@maklerdienstleistungen.ch



**Daniel Tobler**

T 044 267 61 94, M 079 734 54 58  
daniel.tobler@maklerdienstleistungen.ch

### Assistance technique



**Franziska Liebheit**

T 044 267 61 96  
franziska.liebheit@maklerdienstleistungen.ch



**Marina Anaya Valencia**

T 044 267 61 92  
marina.anaya@maklerdienstleistungen.ch

### Administration et service-client



**Margot Wehrli**

T 044 267 61 89  
margot.wehrli@maklerdienstleistungen.ch

## Un engagement polyvalent

12

### Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)

#### Tout le reste n'est que garniture!

L'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) est l'organisation faîtière représentant les employeurs de la branche carnée. Elle s'engage pour que ses adhérents bénéficient de conditions optimales dans l'exercice de leurs activités. Son action s'articule autour des missions suivantes:

- défense politique et économique des intérêts de l'ensemble du secteur de la viande;
- représentation des employeurs de la branche carnée;
- pérennisation de la profession, promotion de la relève, formation et formation continue pour les métiers de l'économie carnée;
- information des membres (p. ex. par la voie de la revue publiée par l'association, de son site Internet) et relations publiques pour promouvoir la viande en tant que denrée alimentaire et tout le secteur de la viande;
- offre de prestations très complètes et pratiques en collaboration avec les institutions qui nous sont proches (y compris l'AMS) afin de proposer des solutions sectorielles équilibrées.

#### Economie carnée suisse 2014

Chiffre d'affaires annuel	env. CHF 10 mrd.
Part intérieure de la production carnée	env. 80%
Effectifs du secteur	env. 23 000
Nombres de membres de l'UPSV	env. 1 100
Nombre d'associations régionales	23
Taux d'adhésion du secteur	env. 70%
Nombre d'apprentis	env. 900



### Association Suisse des Droguistes (ASD)

#### Sous une bonne étoile

L'Association suisse des droguistes (ASD) a été fondée en 1898 en tant qu'organisation nationale de la branche de la droguerie suisse. Aujourd'hui, elle s'occupe depuis son siège à Bière de 501 drogueries membres de l'ASD en Suisse alémanique et en Suisse romande. Ce chiffre correspond à plus de 90% de l'ensemble des drogueries suisses.

L'association concentre ses activités sur les quatre champs d'activité suivants: «politique et branche», «gestion de la qualité», «gestion des RH, formation continue et complémentaire» ainsi que «communication et médias». Elle coopère étroitement avec l'Ecole supérieure de droguerie (ESD) de Neuchâtel qui assure depuis 1905 la formation de droguiste diplômé ES (elle comporte huit années d'étude).

#### Branche suisse de la droguerie 2014

Chiffre d'affaires 2013 (extrapolation)	CHF 853 mio.
Produits thérapeutiques et sanitaires	46%
Produits de beauté et cosmétiques	37%
Nombre d'apprentis	949
Effectifs de la branche	env. 3 500
Nombre de membre de l'ASD	501



### Association Suisse des Fleuristes (ASF)

#### Lifestyle dans l'art floral

Depuis près d'un siècle, notre association est un pilier solide de la branche des fleuristes suisses.

Elle défend les intérêts et requêtes de ses membres dans les questions économiques et juridiques, et s'engage pour une formation initiale et continue de haute qualité pour la branche. Elle organise tous les championnats officiels d'art floral dont les gagnants représentent la Suisse dans le monde entier.

Nos membres bénéficient d'avantages et de prestations multiples ainsi que d'un précieux réseau.

Dans le magazine «Fleuriste», les lecteurs sont informés de façon compétente et actuelle sur toutes les questions ayant trait à la branche.

#### Branche suisse des fleuristes 2014

Nombre de membres	750
Sections cantonales	8
Effectifs de la branche forale	env. 10 000
Nombre d'apprentis	>900
Membre de l'Union suisse des arts et métiers	
Membre de la Fédération européenne des unions professionnelles de fleuristes	



## Association Suisse de l'Optique (ASO)

### Interlocuteur privilégié en cas de problèmes visuels

L'ASO représente les intérêts des opticiens de Suisse depuis 1905. Sa tâche principale est de garantir et de promouvoir à tous les niveaux les formations de base et continue.

Le «primary eye care», autrement dit la prise en charge primaire de la santé oculaire, joue un rôle grandissant dans le système de santé. Selon de récentes études, 71% des personnes de 14 à 74 ans portent des lunettes ou des lentilles de contact. 53% ont fait réaliser un test de vue chez un opticien ou un optométriste (source: Publitest 2013). Afin de garantir un niveau de qualité élevé, la formation professionnelle supérieure des opticiens et opticiens est incluse depuis 2007, avec le soutien financier de l'ASO, dans le système de formation Bachelor/Master à l'institut pour l'optométrie de la Haute Ecole Spécialisée FHNW (Fachhochschule Nordwestschweiz).

L'association place aussi les garde-fous nécessaires en matière de politique professionnelle en Suisse. L'association offre à ses membres également toute une série de services pratiques.

### Branche suisse de l'optique 2014

Chiffre d'affaires	CHF 1,3 mrd.
Ventes de montures	CHF 1,4 mio.
Ventes de verres	CHF 3,0 mio.
Nombre de magasins	1 100
dont membres de l'ASO	825
Effectifs de la branche	3 700
dont femmes	42%
Nombre d'apprentis	925



## Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU)

### Sous le signe de la sécurité

La VSSU représente la branche des prestataires suisses de services de sécurité en Suisse et à l'étranger. Fondée en 1996, elle regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des entreprises renommées de la branche suisse de la sécurité. L'association a pour but d'améliorer l'image des entreprises et organisations prestataires de services de sécurité, notamment par:

- l'instauration de conditions d'engagement modernes et équitables;
- l'organisation des examens du brevet fédéral d'Agent(e) professionnel(le) de sécurité et de surveillance (ASS) ainsi que d'agent(e) professionnel(le) de protection des personnes et des biens avec brevet fédéral (APB);
- la réalisation des examens théoriques et pratiques du permis de port d'armes sur mandat de la police;
- la promotion d'objectifs communs auprès de l'opinion publique et des autorités, ainsi que par les contacts avec des associations analogues en Suisse et à l'étranger.

### Branche suisse de la sécurité 2014\*

Nombre d'entreprises	818
Effectifs de la branche privée de la sécurité	20 456
Dont à la VSSU	15 933
Chiffre d'affaires	env. CHF 1 mrd.
Proportion de femmes	18%
Âge moyen	38 ans

\*Chiffres de l'Office fédéral de la statistique





## **PONT DE SUNNIBERG, KLOSTERS**

Longueur du pont: 526 mètres

Inauguration: 9 décembre 2005

Coûts de construction: 30 millions de francs

Conception: Prof. Dr. C. Menn, Coïre





## PONT DE BOIS COUVERT, BADEN

---

Longueur du pont: 39 mètres

Inauguration: 1810

Coûts de construction: 16 284 florins

Conception: Blasius Baltenschwiler





## PONT SAINT-JEAN NÉPOMUCÈNE, ST. URSANNE

Longueur du pont: 45 mètres

Inauguration: 1729

Conception: Henry Brunet







## **PONT SUSPENDU DE TRIFT, GARMEN**

---

**Longueur du pont: 102 mètres**

**Inauguration: 2004**

**Coûts de construction: 100 000 francs**

**Conception: Walter Brog**



## PONT DES SAUTS, LAVERTEZZO

Longueur du pont: 35 mètres

Construction: 17ème siècle

Rénovation: 1960

Conception de la rénovation: L. Biasca







## PONT DU DIABLE, SCHÖLLENEN

Longueur du pont: 18 mètres

Inauguration: 1830

Coûts de construction: 100 000 francs

Conception: Karl Emmanuel Müller

# Sommaire

Page	<b>25 Comptes annuels 2014</b>	25
	26 Organes et organisation	
	27 Gestion des risques	
	28 Situation financière	
	30 Proposition à l'assemblée générale. Remarques finales	
	31 Compte de résultat d'exploitation	
	32 Bilan	
	34 Compte de résultat	
	36 Annexe	
	38 Proposition d'utilisation du produit net	
	39 Rapport de l'organe de révision	
	<b>40 Annexe statistique</b>	
	40 Assurance accidents obligatoire (LAA)	
	41 Assurance accidents de droit privé	
	42 Assurance choses	
	43 Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	
	44 Primes encaissées et paiements	
	45 Activités d'agence et de courtage & frais administratifs	
	46 Ratio combiné et ristournes	
	47 Actif immobilisé et produits des placements de capitaux	

# Organes et organisation

26

## Société

La Coopérative des Assurances-Bouchers a été fondée en 1902. Dans ses activités quotidiennes, elle utilise les noms de marque «Assurance des métiers Suisse» (AMS) et «Service de courtage».

## Structure du capital/de la coopérative

AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum disponible et les réserves correspondantes ont été alimentés successivement depuis la création de la société par des excédents non distribués. Le capital minimal et le capital de réserves répondent aux prescriptions émises par les organes de surveillance.

AMS est une société coopérative indépendante au sens du droit des obligations. Elle constitue une organisation d'entraide de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSVM) et d'autres associations professionnelles. À la clôture du bilan, elle entretient des relations de coopération avec l'Association suisse des droguistes (ASD), l'Association suisse des fleuristes (ASF), l'Association suisse de l'Optique (ASO) et l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU).

Les droits de coopérateur sont automatiquement acquis à la souscription d'assurances auprès d'Assurance des métiers Suisse.

## Ristournes

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale 2015, le conseil d'administration a prévu de verser aux coopérateurs des ristournes à hauteur de CHF 3,5 millions. Il a défini comme suit la politique de versement (extrait):

- Ont droit aux ristournes les contrats d'assurance qui présentent un excédent positif entre les primes et les paiements pour sinistres (ou «excédent technique») au cours de l'exercice sous revue. L'excédent technique est directement répercuté sur le calcul des montants des ristournes.
- La ristourne se calcule séparément et selon un taux parfois spécifique pour chaque branche d'assurance.
- Les coopérateurs membres d'une association affiliée à l'AMS (UPSVM, ASD, ASF, ASO, VSSU) bénéficient des mêmes taux ordinaires. Des taux de ristourne différents peuvent être appliqués aux autres coopérateurs.

## Gouvernance d'entreprise

Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la Bourse suisse a publié des directives relatives à la mise à disposition d'informations sur la gouvernance d'entreprise. Les renseignements ci-après sont conformes à ces directives, mais adaptés à une petite entreprise non cotée en bourse. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2014.

## Conseil d'administration (CA)

Les membres du conseil d'administration sont élus chaque année par l'assemblée générale et leur réélection est possible au terme du premier mandat. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs, qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. La composition du conseil est présentée de manière détaillée dans le rapport annuel. Il se réunit toujours au complet; il n'existe pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, disponibles sur le site [www.branchenversicherung.ch](http://www.branchenversicherung.ch)) ainsi que dans le règlement d'organisation.

## Gestion des risques

Le conseil d'administration s'est réuni pour six séances ordinaires durant l'année sous revue. Le directeur et les membres de la direction informent le CA lors de chaque séance des affaires en cours et des événements importants.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

De plus, le président du CA et le directeur entretiennent des contacts réguliers et étroits. Chaque membre du CA peut demander individuellement des informations sur les activités opérationnelles auprès des dirigeants.

En 2014, le conseil d'administration et la direction se sont réunis dans le cadre de quatre ateliers d'une demi-journée sous la direction d'un animateur externe pour réexaminer intégralement la charte actuelle et la stratégie. Ce travail a abouti à de nouvelles définitions de la charte et de la stratégie qui sont présentées dans le présent rapport.

### Direction

Le règlement d'organisation d'Assurance des métiers Suisse prévoit de déléguer la direction opérationnelle à la direction. Le conseil d'administration nomme et révoque le directeur et les membres de la direction. Le directeur dirige l'équipe de direction à laquelle appartiennent, outre le directeur, les responsables des départements Finances, Assurances et Ventes & Marketing.

La direction gère les activités quotidiennes de manière autonome dans le cadre de la stratégie d'entreprise définie par le CA ainsi que du budget et des objectifs de l'entreprise.

### Rémunération des administrateurs et de la direction

Le conseil d'administration fixe la rémunération des administrateurs et celle des membres de la direction. Les rémunérations des membres du conseil d'administration et celles des membres de la direction sont conformes à celles relevées dans des sociétés et fonctions comparables.

### Organe de révision et actuaire responsable

L'organe de révision d'AMS est Ernst & Young AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de réviseur de manière complètement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale.

L'actuaire responsable est Madame S. Betz de Deloitte Consulting AG, Zurich

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques-clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction; l'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

En notre qualité de société d'assurance, nous devons tout particulièrement surveiller les risques suivants:

- risques stratégiques
- risques actuariels
- risques de placement
- risques opérationnels

Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

### Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de l'AMS a été élaboré en s'appuyant sur la structure COSO. Celle-ci impose notamment des contrôles dans le domaine des finances, des recettes de primes, du traitement des sinistres et des paiements pour sinistres ainsi que de la sécurité informatique. L'existence du SCI conformément à l'art. 728a CO est confirmée par l'organe de révision Ernst & Young AG.

### Concept de réassurance

AMS réassure une partie de ses risques actuariels auprès de ses partenaires de réassurance. Le directeur soumet chaque année le concept de réassurance à une évaluation et le présente pour approbation à la direction et au CA.

# Situation financière

28

## Remarques sur les comptes annuels et sur le compte de résultat

Se reporter à la page 31 ainsi qu'aux pages 40 et suivantes «Annexe statistique».

### Assurances accidents

Comme le montre le compte de résultat, le secteur assurances accidents a enregistré un produit net de CHF 4 442 000 (2013: CHF 3 569 000).

Dans l'assurance accidents obligatoire (LAA), les primes brutes encaissées ont diminué de 1,9% (CHF 403 000). Ce recul s'explique par des primes complémentaires moins élevées sur la base des annonces de masse salariale pour 2013 et de l'ajustement des taux de prime au 01.01.2014. Les paiements bruts pour sinistres sont inférieurs de 2,6%, soit CHF 390 000, à l'exercice précédent. La charge des sinistres à compte propre a diminué de 0,1 point, à 86,4%. Le résultat technique a atteint CHF 2 192 000 (2013: CHF 2 251 000). Des provisions techniques ont dû être constituées aussi bien pour les cas de rente que pour les prestations de courte durée. Après dissolution de réserves pour fluctuation, le montant total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'est élevé à CHF -4 000 (2013: constitution de CHF 1 659 000). Cette baisse de la part affectée aux provisions a entraîné une hausse des excédents dans le domaine LAA de CHF 2 196 000 (2013: CHF 592 000), sachant que les assurances non professionnelles ont de nouveau eu une incidence négative sur les résultats à hauteur de CHF -1 824 000. À la date de clôture du bilan, les provisions techniques totales s'élèvent ainsi à CHF 131 826 000 (+0,9%).

Dans l'assurance accidents de droit privé, les primes brutes encaissées affichent une baisse de 4,0% (CHF 222 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont reculé de 3,9%, soit CHF 104 000. Le nombre d'assurés a encore diminué sensiblement d'environ 7% dans l'assurance accidents individuelle. Du coup, les recettes de primes ont baissé de CHF 163 000. Une hausse des paiements pour sinistres (CHF 71 000) conjuguée à un besoin accru en provisions a entraîné une perte de CHF 94 000 (2013: bénéfice CHF 288 000) pour ce produit. Nous avons enregistré une baisse des primes de CHF 58 000 dans l'assurance complémentaire LAA. Les paiements pour sinistres ont reculé de CHF 175 000. Après constitution de provisions d'un montant de CHF 297 000, l'excédent s'établit à CHF 1 244 000 (2013: CHF 1 547 000). Dans l'assurance accidents de droit privé, la charge des sinistres à compte propre a progressé à 48,1% (2013: 47,9%). Compte tenu de la constitution de provisions techniques (CHF 499 000/2013: dissolution de CHF 92 000), l'excédent s'est monté à CHF 1 151 000 (2013: CHF 1 837 000).

### Assurances choses

Comme le montre le compte de résultat, l'assurance choses a enregistré un produit net de CHF 1 183 000 (2013: CHF 1 133 000).

Nous avons enregistré une hausse de 1,8% (2013: baisse de 3,1%) des primes encaissées à compte propre dans l'assurance choses et une stagnation dans l'assurance épidémie où les primes encaissées sont restées au même niveau que pour l'exercice précédent – la hausse cumulée des primes a atteint CHF 52 000. Au niveau de la charge des sinistres à risque propre, qui est supérieure de CHF 138 000 à l'exercice précédent, la charge des sinistres a augmenté à 53,7% (2013: 51,8%). Le résultat technique s'est élevé à CHF 484 000 (2013: CHF 475 000). Après dissolution de provisions techniques à hauteur de CHF 21 000 (2013: constitution de CHF 10 000), les assurances choses ont enregistré un excédent de CHF 505 000, soit CHF 40 000 de plus par rapport à l'exercice précédent.

### Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré un produit net négatif de CHF 2 011 000 (2013: CHF -1 222 000) avec l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie.

Les recettes de primes brutes ont augmenté de 13,8%, soit CHF 528 000. Les paiements pour sinistres se sont élevés à CHF 4 189 000, ce qui correspond à une hausse de 18,7%. La charge des sinistres à compte propre s'est établie à un niveau très élevé de 96,3% (2013: 92,3%). Compte tenu des majorations des frais administratifs, le produit a réalisé un résultat technique négatif de CHF 710 000 (2013: CHF -471 000). Une nouvelle attribution considérable aux provisions actuarielles pour le nouveau produit de CHF 2 171 000 a entraîné une perte de CHF 2 881 000 (2013: perte de CHF 1 986 000) durant l'exercice sous revue. Depuis la reprise à risque propre du produit en 2012, nous avons dû constituer des provisions actuarielles pour un total CHF 4 652 000 – ces attributions diminueront sensiblement ces prochaines années.

### Activités d'agence et de courtage

Le produit des activités d'agence/de courtage a baissé de CHF 36 000 à CHF 1 173 000, principalement suite à la reprise à risque propre de polices d'indemnités journalières en cas de maladie d'Allianz. Le produit des activités de courtage a augmenté de CHF 27 000 par rapport à l'exercice précédent. Le volume de primes à risque étranger traité par Assurance des métiers Suisse a légèrement diminué de 4,1%, à CHF 18 057 357.

### Produit des activités d'assurance

Le produit total des trois secteurs d'assurance a atteint CHF 4 787 000 (2013: CHF 4 689 000).

### Autres produits

Nous avons réalisé une performance de 6,2% compte tenu de notre aptitude au risque. Les obligations sont portées au bilan selon la méthode d'amortissement des coûts prescrite par la loi – c'est-à-dire que la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement doit faire l'objet, respectivement à la date de clôture du bilan, d'un étalement linéaire en tant qu'amortissement ou revalorisation pour la durée restant à courir. Compte tenu de l'évolution positive des cours des titres à revenus fixes durant l'année sous revue, nous avons enregistré un recul du produit de CHF 4 794 000 (2013: hausse du produit de CHF 3 797 000). Le produit de notre portefeuille de titres s'est ainsi établi à CHF 4 341 000 (2013: CHF 5 472 000). En tenant compte des prescriptions fiscales, nous avons procédé à la dissolution de réserves pour fluctuation de valeur d'un montant de CHF 3 100 000 sur des titres. Compte tenu des frais de financement et des amortissements, le produit de nos placements immobiliers a atteint CHF 1 753 000 (2013: CHF 1 494 000). La hausse du produit provient essentiellement de la location de notre ancien immeuble de bureau situé au n°9 Irisstrasse et à la location d'une partie des appartements achevés dans l'immeuble résidentiel Irispark. Les charges de financement sont notamment constituées par la rente du droit de superficie convenue aux termes du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les immeubles en portefeuille (à l'exception d'Irispark) ont produit un rendement net réjouissant de 6,8%. Les «autres produits» s'élèvent ainsi à un montant de CHF 9 336 000 (2013: CHF 7 114 000).

### Produit total

En dépit de la charge élevée des sinistres dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, Assurance des métiers Suisse est parvenue à réaliser un excellent produit total de CHF 14 123 000 en 2014 (2013: CHF 11 803 000), surtout grâce au rendement réjouissant des placements.

### Autres charges

Les frais administratifs ont augmenté de 5,2% (CHF 531 000) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 10 754 000 au total. Les amortissements financiers sur les investissements ont pesé à hauteur de CHF 1 454 000 (2013: CHF 1 504 000) sur les frais administratifs. Les frais de personnel se sont montés quant à eux à CHF 7 072 000 (2013: CHF 6 949 000) et représentent ainsi 66% des frais administratifs totaux (2013: 68%). Suite à la progression de CHF 307 000 des charges nettes pour les activités d'assurance et aux primes nettes légèrement plus basses, le taux des frais administratifs des activités d'assurance a augmenté de 1,0 point, à 19,3%. Un amortissement supplémentaire de CHF 1 000 000 pour notre nouvelle plateforme informatique BRAVE a été réalisé sur les autres actifs immobilisés. Un montant de CHF 700 000 a été affecté aux

provisions pour vieillissement LAA et une somme totale de CHF 580 000 aux fonds disponibles, d'aide aux nouveaux entrepreneurs et de prévention. Le poste «autres charges» s'est élevé au total à CHF 9 610 000 (2013: CHF 8 296 000).

### Excédent

Au terme de l'exercice sous revue, l'excédent avant écritures de clôture s'élève à CHF 4 513 000 (2013: CHF 3 507 000). Compte tenu de l'évolution positive des activités d'assurance et du produit réjouissant de nos placements, le conseil d'administration a décidé de verser des ristournes à hauteur de CHF 3 500 000 aux membres. Le bénéfice restant s'établit ainsi à CHF 1 013 000 (2013: CHF 7 000).

### Remarques sur le bilan

L'augmentation de la valeur comptable des titres et les investissements réalisés dans l'immeuble résidentiel «Irispark» ont permis à la somme du bilan de l'année sous revue d'augmenter de 5,4%, à CHF 194 101 000 (pages 32 et 33). Le taux d'autofinancement a été de 6,3%. Les fonds de tiers sont entièrement couverts par les actifs immobilisés (valeurs de liquidation / cession). Les provisions actuarielles se montent à CHF 147 704 000 (2013: CHF 143 970 000).

Le Test Suisse de Solvabilité (Swiss Solvency Test, SST) confirme, pour 2014, la bonne santé financière persistante d'Assurance des métiers Suisse, avec un degré de couverture se situant à 149,7% (2013: 147,6%). L'entreprise est ainsi en mesure de couvrir tous les risques calculés (risques d'assurance et ceux liés aux placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le débit de la fortune liée est en permanence couvert par la valeur correspondante des titres. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ont été respectées. Le taux des biens immobiliers est de 26,1% (uniquement des placements directs). La location des biens immobiliers affiche le taux réjouissant de 98,9%.

La planification financière à moyen terme ne révèle actuellement aucun besoin de capital supplémentaire, qu'il soit coopératif ou sous forme de bons de participation.

## Proposition à l'assemblée générale

## Remarques finales

30 Le conseil d'administration propose à la 113<sup>e</sup> assemblée générale du 6 mai 2015 d'utiliser comme suit le produit net (bénéfice porté au bilan) de CHF 1 048 744.55 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 31) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 35 251.10 et de l'excédent du produit de l'exercice 2014 de CHF 1 013 493.45:

<b>Attribution aux réserves légales</b>	CHF 1 000 000.00
<b>Report à compte nouveau</b>	CHF 48 744.55

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations.

Au nom de la direction  
Martin Rastetter,  
directeur d'administration

Au nom du conseil  
Ueli Gerber, président  
Walti Reif, vice-président

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2014	2013	2012	2011
<b>1. Assurance accidents</b>				
Primes nettes encaissées	22 217	22 894	22 303	22 673
Produit total net des primes	22 217	22 894	22 303	22 673
Paiements nets pour sinistres	17 177	17 671	17 212	16 939
Diverses charges de l'assurance accidents	104	88	95	84
Constitution/Dissolution de provisions	494	1 566	-309	1 604
Total net des charges pour sinistres	17 775	19 325	16 998	18 627
<b>Produit net de l'assurance accidents</b>	<b>4 442</b>	<b>3 569</b>	<b>5 305</b>	<b>4 046</b>
<b>2. Assurance choses</b>				
Primes nettes encaissées	2 722	2 564	2 667	2 580
Produit total net des primes	2 722	2 564	2 667	2 580
Paiements nets pour sinistres	1 560	1 421	1 484	1 418
Constitution/Dissolution de provisions	-21	10	-84	27
Total net des charges pour sinistres	1 539	1 431	1 400	1 445
<b>Produit net de l'assurance choses</b>	<b>1 183</b>	<b>1 133</b>	<b>1 267</b>	<b>1 135</b>
<b>3. Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>				
Primes nettes encaissées	4 350	3 822	2 113	0
Produit total net des primes	4 350	3 822	2 113	0
Paiements nets pour sinistres	4 189	3 528	1 048	0
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	1	1	0	0
Constitution/Dissolution de provisions	2 171	1 515	967	0
Total net des charges pour sinistres	6 361	5 044	2 015	0
<b>Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>-2 011</b>	<b>-1 222</b>	<b>98</b>	<b>0</b>
<b>4. Produit des activités d'agence / de courtage</b>	<b>1 173</b>	<b>1 209</b>	<b>1 462</b>	<b>1 767</b>
<b>5. Produit total des activités d'assurance</b>	<b>4 787</b>	<b>4 689</b>	<b>8 132</b>	<b>6 948</b>
<b>6. Autres produits</b>				
Produit net des titres	4 341	5 472	5 005	-614
Biens immobiliers/Prêts	1 753	1 494	1 676	1 720
Réserve pour fluctuation des titres	3 100	0	0	0
Vente d'actifs immobilisés	9	0	5	0
Autres intérêts, divers	133	148	169	140
Provisions pour pertes sur créances	0	0	327	0
<b>Total des autres produits</b>	<b>9 336</b>	<b>7 114</b>	<b>7 182</b>	<b>1 246</b>
<b>7. Produit total</b>	<b>14 123</b>	<b>11 803</b>	<b>15 314</b>	<b>8 194</b>
<b>8. Autres charges</b>				
Frais administratifs	10 754	10 223	11 435	9 811
./ Majoration des frais administratifs LAA	-3 424	-3 488	-3 362	-3 422
Réserve pour fluctuation des titres	0	3 121	3 235	0
Amortissements sur actifs immobilisés	1 000	0	0	0
Divers fonds / ULAE / OLAA 111	1 280	-1 560	500	300
<b>Total des autres charges</b>	<b>9 610</b>	<b>8 296</b>	<b>11 808</b>	<b>6 689</b>
<b>9. Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>4 513</b>	<b>3 507</b>	<b>3 506</b>	<b>1 505</b>
<b>10. Ristournes aux membres</b>	<b>-3 500</b>	<b>-3 500</b>	<b>-3 500</b>	<b>-1 500</b>
<b>11. Résultat porté au bilan</b>	<b>1 013</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

## Bilan au 31 décembre 2014 Actif

32

En CHF		31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités			
Caisse	4 220.15		
Poste	1 086 289.80		
Banque	801 096.20	1 891 606.15	1 584 812.10
Débiteurs		256 831.60	484 295.25
Adm. féd. des contributions (impôts anticipés)		162 005.00	233 929.95
Actifs de régularisation		201 563.00	37 520.00
Autres créances		30 404.75	11 004.70
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>2 542 410.50</b>	<b>2 351 562.00</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Titres		140 302 937.80	135 675 684.35
Autre actif immobilisé			
Véhicules/biens mobiliers	121 789.60		
Logiciels/Coûts de projets	3 141 813.05	3 263 602.65	5 112 652.40
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich	631 000.00		
Albisstrasse 72–74, Zurich	1 001 000.00		
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 347 190.85		
«The Docks», Zurich	20 022 163.45		
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 352 525.25		
Küfergasse 5 + 7, Lupfig	6 335 000.00		
Irisstrasse 10, Zurich	730 000.00		
«Sihl-Center», Zurich	6 329 570.00		
«Irispark», Zurich (en construction)	9 243 233.40	47 991 682.95	41 008 705.75
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>191 558 223.40</b>	<b>181 797 042.50</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>194 100 633.90</b>	<b>184 148 604.50</b>

## Bilan au 31 décembre 2014 Passif

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
<b>Capital étranger</b>		
Engagements		
Ristournes aux membres	3 664 554.50	3 697 156.55
Passifs de régularisation	2 553 132.55	2 532 308.30
Primes payées d'avance	3 383 555.60	3 384 218.90
Hypothèques/Avances	22 101 000.00	17 167 000.00
<b>Total des engagements</b>	<b>31 702 242.65</b>	<b>26 780 683.75</b>
Provisions techniques		
Reports de primes	1 986 266.55	
Assurance accidents privée	3 622 550.00	
Assurance choses	710 000.00	
Assurance épidémie	117 000.00	
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	3 730 000.00	
Provisions pour fluctuations LCA	1 372 306.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 283 000.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	91 163 510.00	
Provisions pour fluctuations/vieillesse LAA	7 239 985.30	
Assurance facultative	17 565.15	
Fonds de compensation du renchérissement	7 121 598.95	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 340 000.00	147 703 781.95
Autres provisions		
Fonds de rénovation des biens immobiliers	1 282 874.30	
Contributions à la prévention des accidents	95 069.00	
Prévention des accidents	824 160.80	
Fonds disponibles	296 623.75	2 498 727.85
<b>Total des provisions techniques et des autres provisions</b>	<b>150 202 509.80</b>	<b>146 185 532.75</b>
<b>Total du capital étranger</b>	<b>181 904 752.45</b>	<b>172 966 216.50</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Capital minimum prescrit par la LSA</b>	<b>8 000 000.00</b>	<b>8 000 000.00</b>
<b>Réserves légales</b>	<b>3 147 136.90</b>	<b>3 145 836.90</b>
Report de l'année précédente	35 251.10	30 050.80
Excédent/(-)perte du produit de l'exercice	1 013 493.45	6 500.30
<b>Produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan)</b>	<b>1 048 744.55</b>	<b>36 551.10</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>12 195 881.45</b>	<b>11 182 388.00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>194 100 633.90</b>	<b>184 148 604.50</b>

## Compte de résultat 2014 Produits

34

En CHF	2014	2013
<b>Primes encaissées assurance accidents</b>		
Assurance accidents privée	5 470 289.90	5 692 621.50
Assurance accidents obligatoire (LAA)	17 621 810.20	17 961 072.70
Majoration des frais administratifs (LAA)	3 424 366.80	3 488 010.95
Primes brutes encaissées assurance accidents	26 516 466.90	27 141 705.15
déduction faite des primes de réassurance	-874 973.00	-759 760.00
<b>Primes nettes encaissées assurance accidents</b>	<b>25 641 493.90</b>	<b>26 381 945.15</b>
<b>Primes encaissées assurances choses et épidémie</b>		
Assurance choses	2 923 318.90	2 870 867.10
Assurance épidémie	465 562.15	466 213.20
Primes brutes encaissées assurances choses et épidémie	3 388 881.05	3 337 080.30
déduction faite des droits de timbre sur primes	-183 986.70	-181 889.15
déduction faite des primes de réassurance	-483 187.80	-591 308.60
<b>Primes nettes encaissées assurances choses et épidémie</b>	<b>2 721 706.55</b>	<b>2 563 882.55</b>
<b>Primes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>		
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 350 141.70	3 822 118.80
Primes brutes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 350 141.70	3 822 118.80
déduction faite des primes de réassurance	0.00	0.00
<b>Primes nettes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>4 350 141.70</b>	<b>3 822 118.80</b>
Pertes sur débiteurs	-2 133.45	-7 266.60
Intérêts bancaires	3 801.55	6 041.20
Produit des activités d'agence et de courtage	1 219 862.40	1 253 686.65
Majoration des paiements fractionnés et intérêts de retard	131 303.05	149 768.00
Produit net des titres	4 341 274.40	5 472 270.95
Produit net des biens immobiliers	2 465 447.50	2 137 651.75
Dissolution des réserves pour fluctuation des titres	3 100 000.00	0.00
Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	8 641.60	-333.35
<b>Total du produit</b>	<b>43 981 539.20</b>	<b>41 779 765.10</b>

## Compte de résultat 2014 Charges

En CHF	2014	2013
<b>Paiements pour sinistres assurance accidents</b>		
Assurance accidents privée	2 546 133.35	2 650 255.65
Assurance accidents obligatoire (LAA)	14 631 264.10	15 021 125.95
Paiements bruts pour sinistres assurance accidents	17 177 397.45	17 671 381.60
déduction faite des prestations de réassurance	0.00	0.00
Diverses charges de l'assurance accidents	103 977.25	88 373.15
<b>Paiements nets pour sinistres assurance accidents</b>	<b>17 281 374.70</b>	<b>17 759 754.75</b>
<b>Paiements pour sinistres assurances choses et épidémie</b>		
Assurance choses	1 428 418.40	1 377 683.05
Assurance épidémie	131 390.05	60 724.05
Paiements bruts pour sinistres assurances choses et épidémie	1 559 808.45	1 438 407.10
déduction faite des prestations de réassurance	0.00	-17 147.05
<b>Paiements nets pour sinistres assurances choses et épidémie</b>	<b>1 559 808.45</b>	<b>1 421 260.05</b>
<b>Paiements pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>		
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 188 814.25	3 528 486.10
Paiements bruts pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 188 814.25	3 528 486.10
déduction faite des prestations de réassurance	0.00	0.00
Charges diverses assurance d'IJ en cas de maladie	1 162.10	604.25
<b>Paiements nets pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>4 189 976.35</b>	<b>3 529 090.35</b>
Constitution/(-)Dissolution des frais pour sinistres ULAE	0.00	-1 560 000.00
Ristournes aux membres	3 500 000.00	3 500 000.00
Charges agences/courtiers	46 724.15	44 406.30
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance accidents privée	498 796.00	-92 330.00
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance accidents obligatoire (LAA)	-4 472.00	1 658 660.00
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance choses	-21 075.00	9 874.00
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	2 171 360.00	1 514 610.00
Affectation aux avoirs pour examen professionnel	10 000.00	0.00
Affectation aux fonds disponibles	100 000.00	0.00
Affectation au fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	170 000.00	0.00
Affectation au fonds de prévention	300 000.00	0.00
Constitution de réserves pour fluctuations des titres	0.00	3 121 000.00
Constitution/(-)Dissolution des réserves pour fluctuation/vieillessement	700 000.00	0.00
Frais administratifs: frais de personnel	7 071 670.70	
autres frais administratifs	3 681 900.75	10 223 307.30
Amortissements sur autres actifs immobilisés	1 000 000.00	0.00
Amortissements biens immobiliers	71 000.00	441 811.30
Charge financière biens immobiliers	640 981.65	201 820.75
<b>Total des charges</b>	<b>42 968 045.75</b>	<b>41 773 264.80</b>
<b>Excédent/(-)perte du produit</b>	<b>1 013 493.45</b>	<b>6 500.30</b>
	<b>43 981 539.20</b>	<b>41 779 765.10</b>

## Annexe au 31 décembre 2014

36

En CHF	2014	2013
<b>Valeurs assurance incendie</b>		
Biens immobiliers	39 332 660	37 222 460
Biens mobiliers	1 299 600	1 433 000

### Principes d'établissement du bilan et de la valorisation

#### Titres

- Titres à revenu fixe à des valeurs calculées selon la méthode d'amortissement des coûts (dispositions applicables en matière d'assurance et de surveillance)
- Actions et autres placements aux valeurs du marché
- Toutes les valeurs, compte tenu des amortissements appropriés

#### Immobilisations corporelles

- Au moment de leur acquisition, les biens mobiliers et l'équipement informatique sont portés directement et intégralement au débit du compte de résultat

#### Logiciels/Coûts de projets activés et véhicules

- Pour valeurs d'acquisition, en tenant compte des amortissements dans le cadre de la durée d'utilisation économique

#### Biens immobiliers

- Aux valeurs d'acquisition, compte tenu des amortissements appropriés

### Répartition des investissements en titres

Disponibilités	8 349 107	7 507 207
	% 6,0	5,5
Obligations (y compris intérêts courus)	110 830 458	109 059 107
	% 79,0	80,4
Actions	18 939 124	17 109 408
	% 13,5	12,6
Placements alternatifs	2 184 249	1 999 962
	% 1,5	1,5
<b>Total des titres (valeurs du bilan)</b>	<b>140 302 938</b>	<b>135 675 684</b>
Titres affectés à la fortune liée (valeurs du marché)	152 224 161	147 318 010

## Annexe au 31 décembre 2014 Suite

En CHF	2014	2013
<b>Produit des titres</b>		
Produit (charges) des titres	-1 939 008	6 862 543
Gain (perte) réalisé(e) sur capital et devises	879 888	936 894
Gain (perte) non réalisé(e) sur capital et devises	5 804 285	-1 921 473
Frais administratifs	-403 891	-405 693
<b>Produit total des titres (net)</b>	<b>4 341 274</b>	<b>5 472 271</b>
<b>Produit des biens immobiliers</b>		
Produit des biens immobiliers	2 939 402	2 754 473
Charges des biens immobiliers	-473 955	-616 821
<b>Produit total des biens immobiliers (net)</b>	<b>2 465 447</b>	<b>2 137 652</b>
<b>Amortissements de l'actif immobilisé</b>		
compris dans les autres frais administratifs	1 454 472	1 503 746
<b>Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie</b>		
<p>Sept cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2 mio chacune en 1<sup>er</sup> rang, datées du 11.5.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).</p> <p>Deux cédulas hypothécaires nominatives de CHF 2 mio chacune en 2<sup>e</sup> rang, datées du 11.5.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).</p> <p>Une cédula hypothécaire de registre de CHF 3,6 mio. en 3<sup>e</sup> rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (cat. n° 6732).</p> <p>Une cédula hypothécaire de registre de CHF 3,6 mio. en 2<sup>e</sup> rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich.</p> <p>Les deux dépôts de titres chez Rahn &amp; Bodmer Co., Zurich, d'un montant de CHF 104,2 mio. sont assortis, en relation avec des instruments de couverture des risques de monnaie et de change, d'un acte de nantissement général.</p> <p>Les titres ne font l'objet ni d'une avance ni d'une mise en gage.</p>		
<b>Engagements</b>		
Au jour du bilan, les comptes présentaient les engagements suivants à l'égard de la caisse de pension	82 294	80 552
<b>Evaluation des risques</b>		
<p>Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une procédure systématique. Sur la base de cette appréciation, des mesures sont prises en matière de gestion des risques et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.</p> <p>Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes responsables. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'estimation des risques stratégiques. En étroite liaison avec la direction, il s'assure que les risques d'ordre opérationnel sont surveillés de manière appropriée et, si nécessaire, dûment rapportés. Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a ainsi fourni un aperçu systématique des risques-clés et des mesures nécessaires. Ces mesures ont été intégrées aux listes des points en suspens du conseil d'administration et de la direction; l'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.</p> <p>En notre qualité de société d'assurance, nous devons tout particulièrement surveiller les risques suivants: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.</p> <p>Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.</p> <p>Le système de contrôle interne (SCI) de l'AMS a été élaboré en s'appuyant sur la structure COSO. Celle-ci impose notamment des contrôles dans le domaine des finances, des recettes de primes, du traitement des sinistres et des paiements pour sinistres ainsi que de la sécurité informatique. L'existence du SCI conformément à l'art. 728a CO est confirmée par l'organe de révision Ernst &amp; Young AG.</p>		

## Proposition d'utilisation du produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) au 31 décembre 2014

En CHF

2014

2013

38

**Le produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) suivant est à la disposition de la  
113<sup>e</sup> assemblée générale du 6 mai 2015 à Zurich:**

Report de l'année précédente	35 251.10	30 050.80
Excédent / (-) perte du produit de l'exercice	1 013 493.45	6 500.30
<b>Produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan)</b>	<b>1 048 744.55</b>	<b>36 551.10</b>

**Le conseil d'administration propose à la 113<sup>e</sup> assemblée générale  
de répartir le produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) comme suit:**

Affectation aux réserves légales	1 000 000.00	1 300.00
Report à compte nouveau	48 744.55	35 251.10
<b>Produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan)</b>	<b>1 048 744.55</b>	<b>36 551.10</b>

# Rapport de l'organe de révision

39



Ernst & Young AG  
Maagplatz 1  
Postfach  
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 31 11  
Fax +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der  
**Metzger-Versicherungen Genossenschaft, Zürich**

Zürich, 20. Februar 2015

## Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung der Metzger-Versicherungen Genossenschaft, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang auf den Seiten 32 bis 37 für das am 31. Dezember 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

### Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

### Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

### Prüfungsurteil

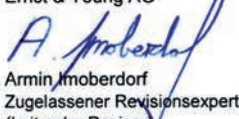
Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.


### Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrats ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ernst & Young AG

  
Armin Imoberdorf  
Zugelassener Revisionsexperte  
(Leitender Revisor)

  
Marco Roth  
Zugelassener Revisionsexperte

## Assurance accidents obligatoire (LAA)

	Accidents professionnels		Accidents non professionnels	
	2014	2013	2014	2013
Personnes assurées	11 774	11 292	11 559	11 111
Sinistres annoncés	1 186	1 253	1 046	1 004
Masse salariale assurée	CHF <sup>1)</sup> 652 023 216	<sup>2)</sup> 677 179 887	<sup>1)</sup> 651 772 361	<sup>2)</sup> 676 683 279
Primes brutes encaissées	CHF 8 934 192	8 691 744	12 111 985	12 757 340
Paiements bruts pour sinistres	CHF 6 822 519	6 934 566	7 808 745	8 086 560
Charge brute des sinistres	% 76,3	79,9	64,5	63,4

### Résultat technique LAA en CHF

Primes encaissées		22 508 976	23 272 961
Contribution à la prévention des accidents		-561 251	-552 676
Majoration pour compensation du renchérissement		-901 548	-1 271 201
Primes brutes encaissées		21 046 177	21 449 084
Majoration des frais administratifs		-3 424 367	-3 488 011
Primes nettes encaissées		17 621 810	17 961 073
Primes de réassurance		-694 524	-600 345
Primes encaissées à compte propre		16 927 286	17 360 728
Paiements bruts pour sinistres		-14 631 264	-15 021 126
Prestations de réassurance		0	0
Paiements pour sinistres à compte propre		-14 631 264	-15 021 126
Charge des sinistres à compte propre	%	86,4	86,5
Diverses charges de l'assurance accidents		-103 977	-88 373
<b>Résultat technique</b>		<b>2 192 045</b>	<b>2 251 229</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques		4 472	-1 658 660
<b>Excédent LAA</b>		<b>2 196 517</b>	<b>592 569</b>

### Provisions techniques en CHF

Prestations de courte durée	9 525 000	9 084 000	16 758 000	15 099 000
Prestations de longue durée	38 455 206	40 642 199	52 708 304	48 969 540
Assurance facultative	0	0	17 565	17 565
Fonds pour la compensation du renchérissement	2 106 788	2 182 943	5 014 811	5 111 632
Provisions pour fluctuations/vieillessement	2 559 988	3 935 993	4 679 997	5 615 681
<b>Total des provisions techniques <sup>3)</sup></b>	<b>52 646 982</b>	<b>55 845 135</b>	<b>79 178 677</b>	<b>74 813 418</b>

<sup>1)</sup> Masse salariale provisoire

<sup>2)</sup> Masse salariale définitive

<sup>3)</sup> Total des provisions techniques LAA 2014: 131 825 659

Total des provisions techniques LAA 2013: 130 658 553

## Assurance accidents de droit privé

	2014	2013
<b>Assurance accidents individuelle</b>		
Personnes assurées	1 791	1 933
Sinistres annoncés	121	121
Primes brutes encaissées	CHF 1 826 675	1 989 953
Paiements bruts pour sinistres	CHF 1 293 980	1 222 580
Charge brute des sinistres	% 70,8	61,4
<b>Assurance accidents enfants</b>		
Enfants assurés	17	24
Sinistres annoncés	0	0
Primes brutes encaissées	CHF 1 782	2 325
Paiements bruts pour sinistres	CHF 0	0
Charge brute des sinistres	% 0,0	0,0
<b>Assurance accidents collective (selon CCT – complément LAA)</b>		
<b>Accidents professionnels</b>		
Personnes assurées	10 554	10 079
Sinistres annoncés	585	598
Masse salariale assurée	<sup>1)</sup> 521 949 104	<sup>2)</sup> 538 061 030
Primes brutes encaissées	CHF 2 158 805	2 266 688
Paiements bruts pour sinistres	CHF 769 888	747 989
Charge brute des sinistres	% 35,7	33,0
<b>Accidents non professionnels</b>		
Personnes assurées	10 282	9 801
Sinistres annoncés	431	365
Masse salariale assurée	<sup>1)</sup> 541 725 862	<sup>2)</sup> 556 687 106
Primes brutes encaissées	CHF 1 483 028	1 433 656
Paiements bruts pour sinistres	CHF 482 265	679 687
Charge brute des sinistres	% 32,5	47,4
<b>Résultat technique de l'assurance accidents privée en CHF</b>		
Primes brutes encaissées	5 470 290	5 692 622
Primes de réassurance	-180 449	-159 415
Primes encaissées à compte propre	5 289 841	5 533 207
Paiements bruts pour sinistres	-2 546 133	-2 650 256
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-2 546 133	-2 650 256
Charge des sinistres à compte propre	% 48,1	47,9
Majoration des frais administratifs	-1 094 058	-1 138 524
<b>Résultat technique</b>	<b>1 649 650</b>	<b>1 744 427</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	-498 796	92 330
<b>Excédent de l'assurance accidents privée</b>	<b>1 150 854</b>	<b>1 836 757</b>
<b>Total des provisions techniques en CHF</b>	<b>3 928 663</b>	<b>3 429 867</b>

<sup>1)</sup> Masse salariale provisoire <sup>2)</sup> Masse salariale définitive

## Assurance choses

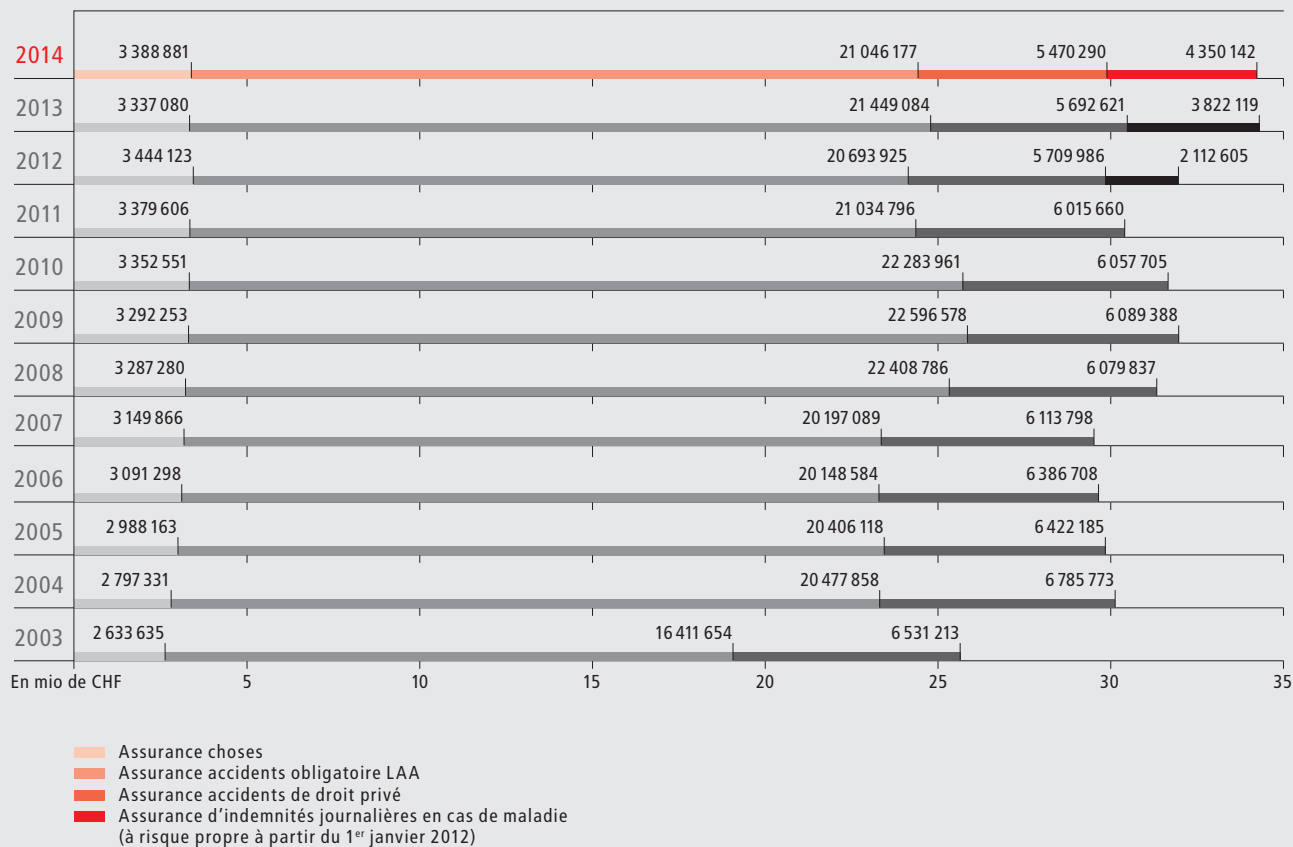
42

<b>Assurance choses</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Contrats	2 799	2 801
Sinistres annoncés	245	248
Primes brutes encaissées	CHF 2 923 319	2 870 867
Paiements bruts pour sinistres	CHF 1 428 418	1 377 683
Charge brute des sinistres	% 48,9	47,9
<b>Assurance épidémie</b>		
Contrats	810	844
Sinistres annoncés	26	15
Primes brutes encaissées	CHF 465 562	466 213
Paiements bruts pour sinistres	CHF 131 390	60 724
Charge brute des sinistres	% 28,2	13,0
<b>Résultat technique assurance choses en CHF</b>		
Primes brutes encaissées	3 388 881	3 337 080
Primes de réassurance	-483 188	-591 309
Primes encaissées à compte propre	2 905 693	2 745 771
Paiements bruts pour sinistres	-1 559 808	-1 438 407
Prestations de réassurance	0	17 147
Paiements pour sinistres à compte propre	-1 559 808	-1 421 260
Charge des sinistres à compte propre	% 53,7	51,8
Droits de timbre	-183 987	-181 889
Majoration des frais administratifs	-677 776	-667 416
<b>Résultat technique</b>	<b>484 122</b>	<b>475 206</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	21 075	-9 874
<b>Excédent assurance choses</b>	<b>505 197</b>	<b>465 332</b>
<b>Total provisions techniques en CHF</b>	<b>3 056 895</b>	<b>2 983 410</b>

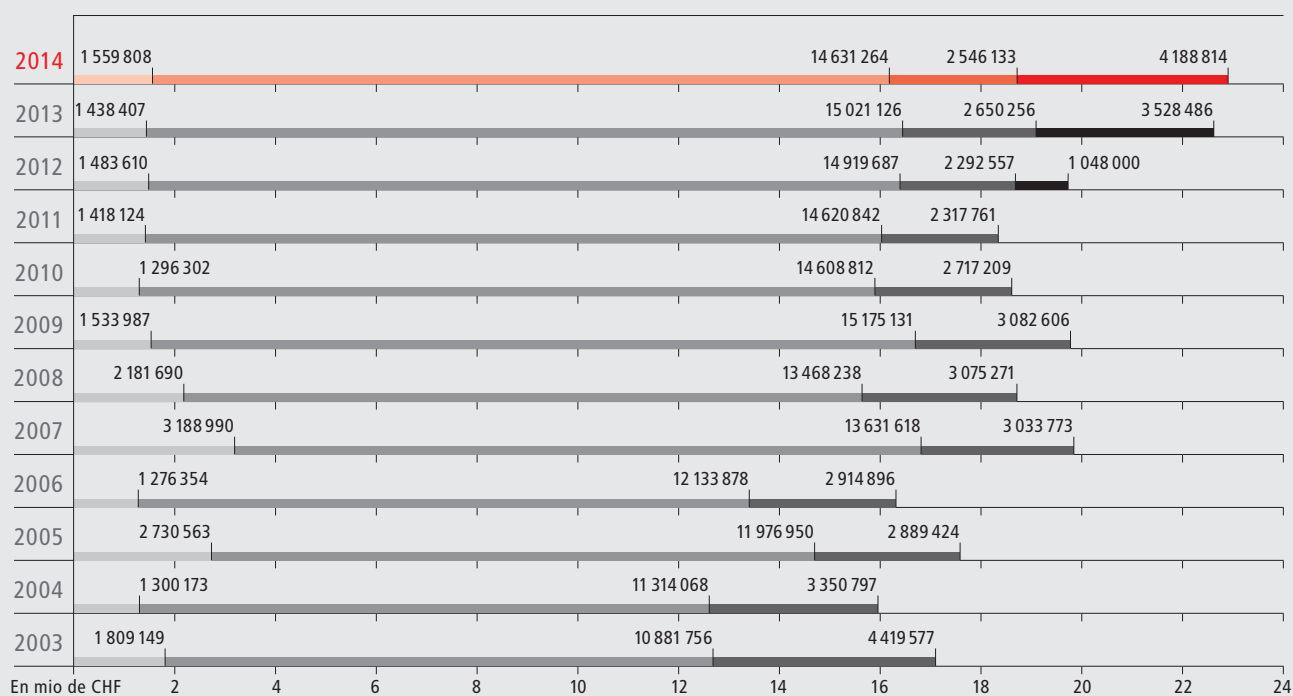
## Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	2014	2013
Contrats	1 740	1 385
Sinistres annoncés	410	347
Primes brutes encaissées	CHF 4 350 142	3 822 119
Paiements bruts pour sinistres	CHF 4 188 814	3 528 486
Charge brute des sinistres	% 96,3	92,3
<b>Résultat technique assurance d'indemnités journalières en cas de maladie en CHF</b>		
Primes brutes encaissées	4 350 142	3 822 119
Primes de réassurance	0	0
Primes encaissées à compte propre	4 350 142	3 822 119
Paiements bruts pour sinistres	-4 188 814	-3 528 486
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-4 188 814	-3 528 486
Charge des sinistres à compte propre	% 96,3	92,3
Charges diverses assurance d'IJ en cas de maladie	-1 162	-604
Majoration des frais administratifs	-870 028	-764 424
<b>Résultat technique</b>	<b>-709 862</b>	<b>-471 395</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	-2 171 360	-1 514 610
<b>Excédent assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>-2 881 222</b>	<b>-1 986 005</b>
<b>Total provisions techniques en CHF</b>	<b>4 652 565</b>	<b>2 481 505</b>

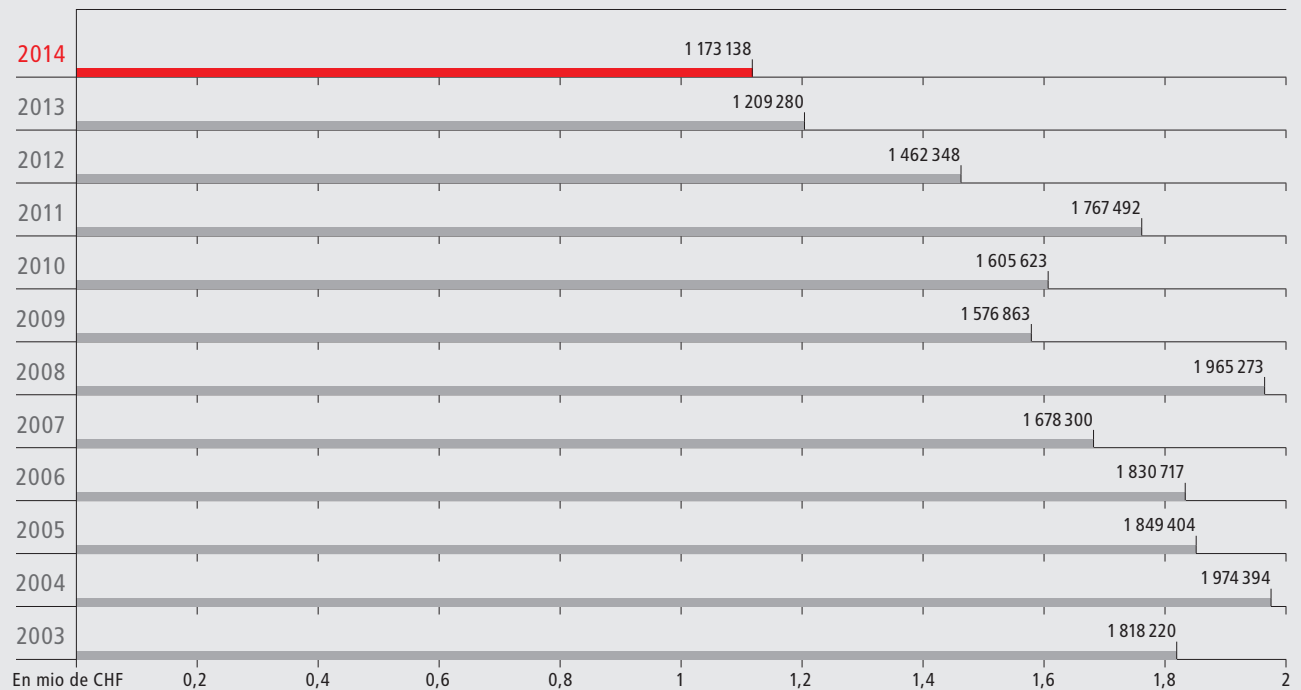
## Primes brutes encaissées



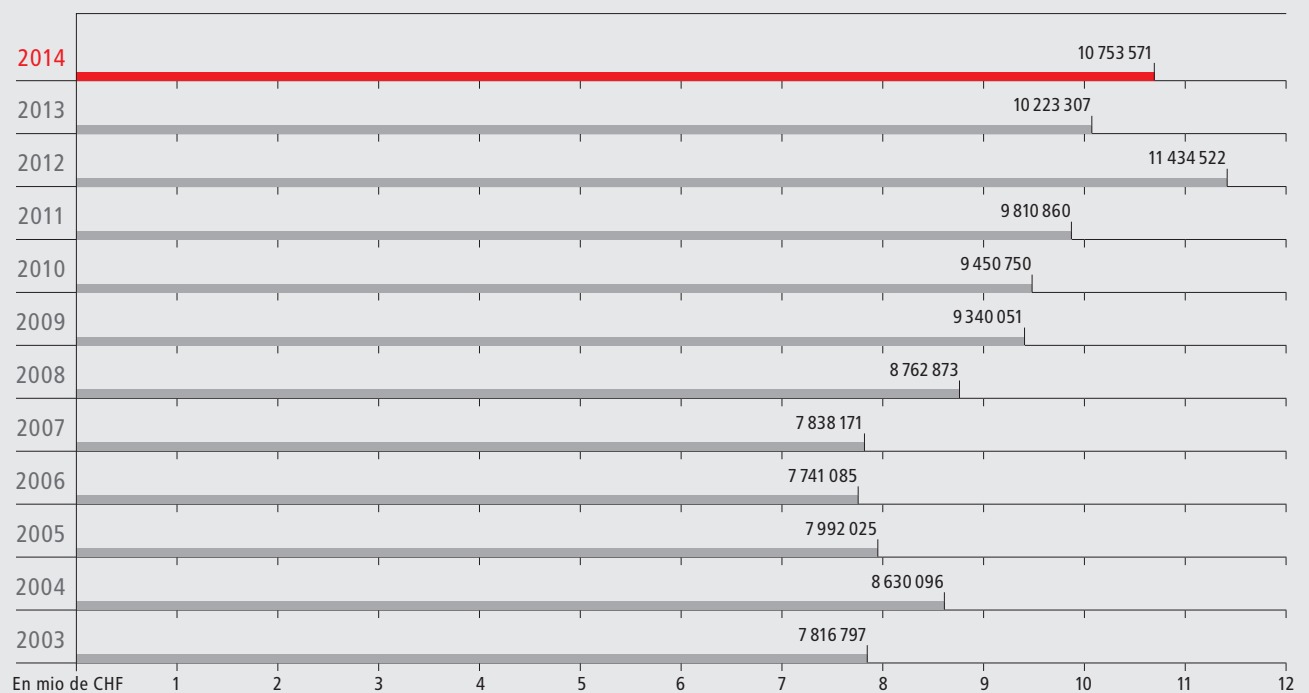
## Paiements bruts pour sinistres



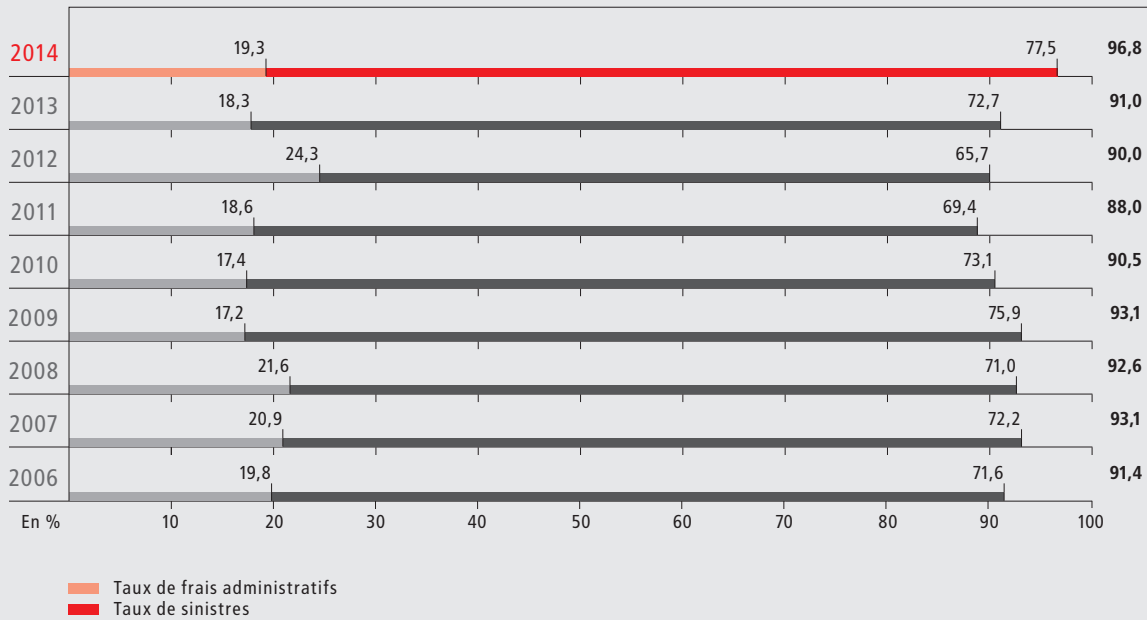
## Activités d'agence et de courtage



## Frais administratifs

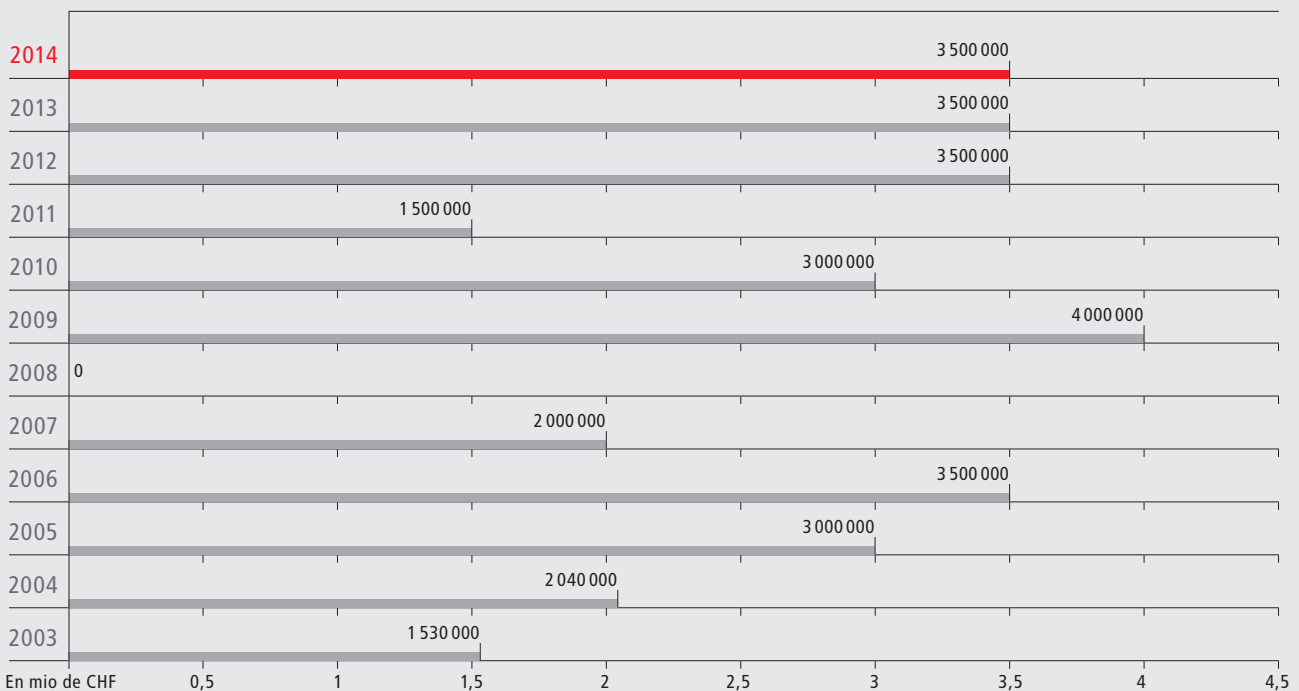


## Ratio combiné

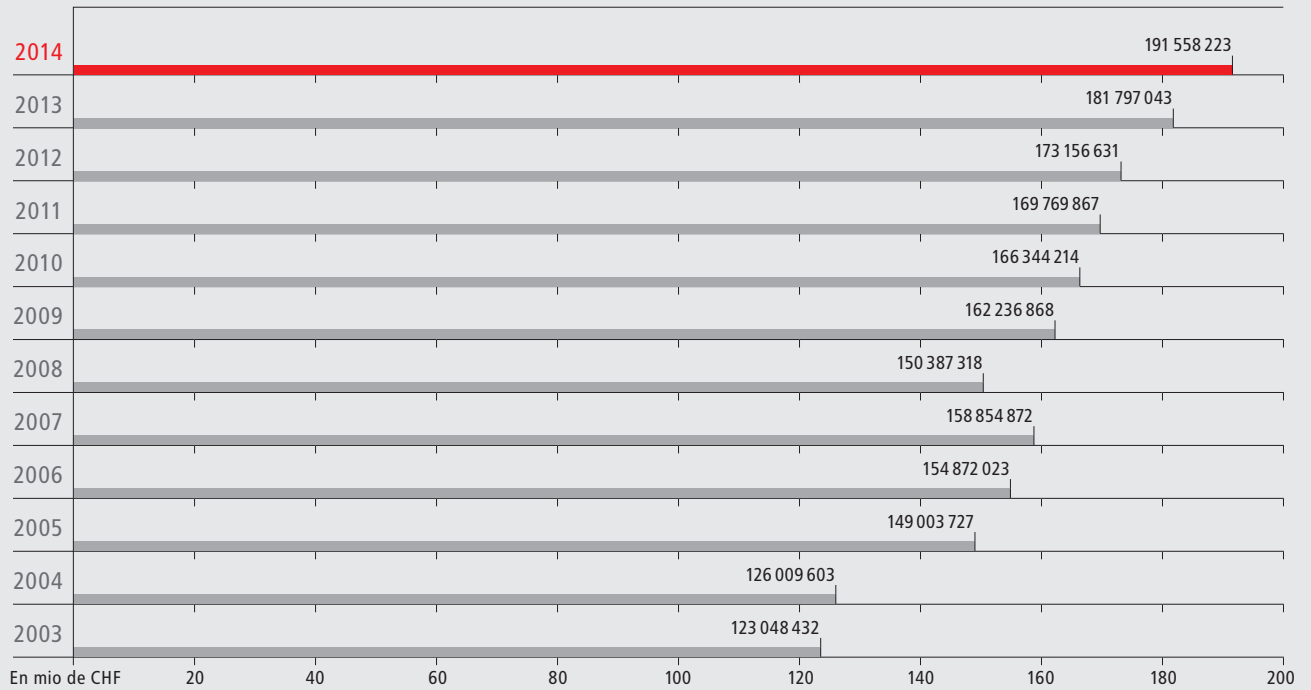


Ratio combiné – rapport entre, d'une part, les recettes de primes et, d'autre part, les indemnités de sinistres et frais administratifs

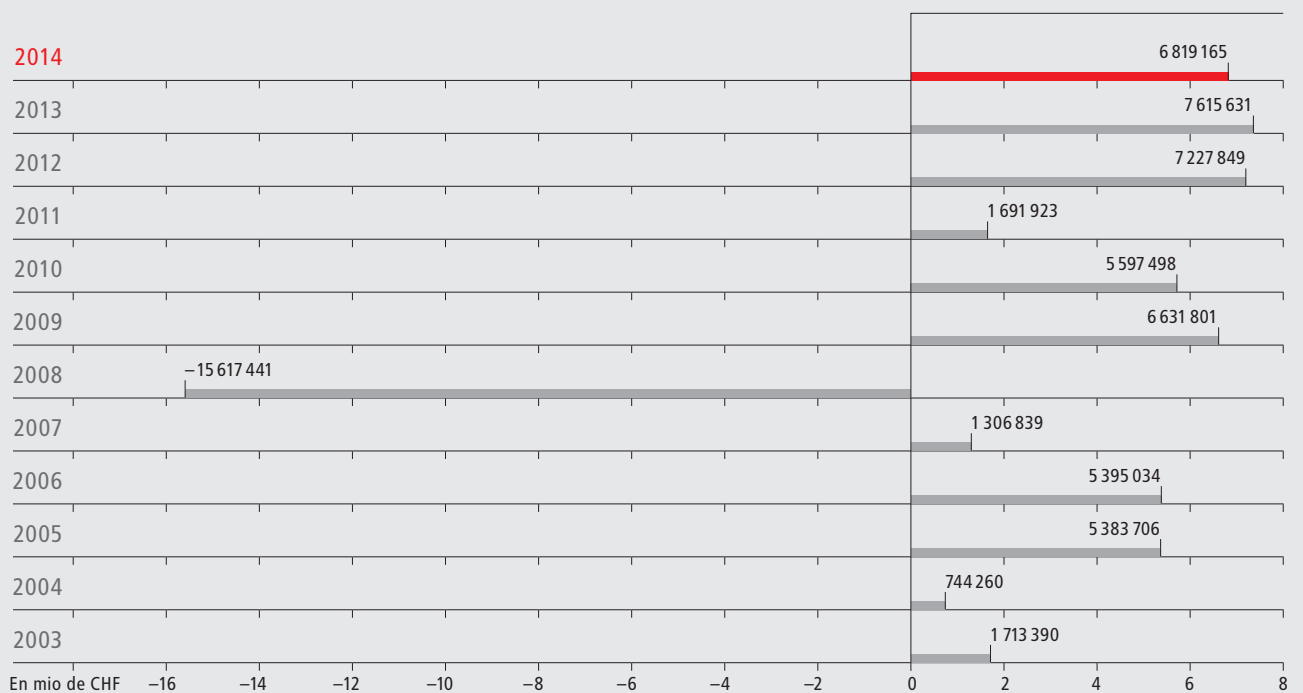
## Ristournes



## Actif immobilisé



## Produits des placements de capitaux



## La Suisse, pays des ponts

48 Notre pays a une topographie tellement mouvementée que les ponts y sont indispensables. Loin de posséder le plus long ou le plus haut pont du monde, la Suisse peut malgré tout se targuer de recenser quelques-uns des plus beaux exemplaires de l'art architectural, dont la renommée va bien au-delà des frontières helvétiques. La diversité des ponts suisses est telle qu'elle englobe des chefs-d'œuvre antiques comme le Pont des sauts près de Lavertezzo (TI), des ouvrages du 17<sup>ème</sup> siècle (cf. page 22) et même des prouesses techniques d'ingénieurs du génie civil, comme le pont Sunniberg près de Klosters (GR) construit en 2005 (cf. page 14).

Les chiffres aussi ont de quoi impressionner: à lui seul, le réseau de routes nationales, qui ne représente qu'une petite partie de l'ensemble des routes suisses, dénombre actuellement pas moins de 3 000 ponts. Et avec plus de 8 200 ponts, le réseau ferroviaire helvétique témoigne pour sa part d'une tradition architecturale prestigieuse dans la construction des ponts. La Suisse, un pays fier de ses ponts: nous souhaitons rendre un hommage mérité dans le présent rapport annuel, illustré par les photographies de quelques-uns des ouvrages les plus fascinants.



Pont en bois, Rapperswil-Hurden  
(photo de couverture)



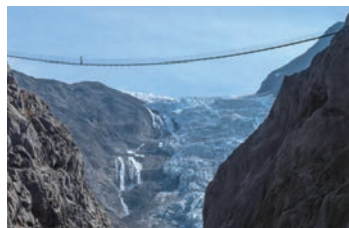
Pont de Sunniberg, Klosters



Pont couvert en bois, Baden



Pont Saint-Jean Népomucène,  
St. Ursanne



Pont suspendu de Trift, Gadmen



Pont des sauts, Lavertezzo



Pont du diable, Schöllenen

## **Impressum**

Editeur:  
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Concept et réalisation:  
Lieber + Partner, Zurich

Etat: 31 décembre 2014.  
Paraît en français et en allemand.  
Tirage: 4 000 ex.

Imprimé sur du papier à base de cellulose  
provenant d'une gestion forestière durable  
(certificat FSC).

© 2015, Assurance des métiers Suisse

Assurance des métiers Suisse  
Sihlquai 255, case postale  
8031 Zurich

T 044 267 61 61  
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch  
www.assurancedesmetiers.ch

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle  
Suisse de la Viande



Association Suisse  
des Droguistes



Association Suisse  
des Fleuristes



Association Suisse  
de l'Optique



Association des  
entreprises suisses de  
services de sécurité